

Félicitations vous venez d'acquérir notre système semi-automatique de traitement d'eau PRO PLUS.

PRO PLUS de Zodiac est l'association d'un purificateur minéral et d'un distributeur de galets de chlore lent qui vous libère ainsi des contraintes liées au traitement d'eau. Vous pourrez désormais profiter pleinement de votre piscine en toute tranquillité.

Nous vous recommandons de lire attentivement cette notice avant de procéder à l'installation de votre système de purification PRO PLUS.



Sommaire

1	Descriptif de votre Pro Plus	Page 2
2	Conditions d'utilisation	Page 3
3	Préparation à l'installation de Pro Plus	Page 4
4	Installation	Page 5
5	Remplacement de la cartouche Pro Plus	Page 8
6	Remplacement des galets de chlore	Page 8
7	Mise en route	Page 10
8	Hivernage	Page 10
9	Solutions aux éventuels problèmes	Page 11
10	Garantie	Page 12

1

Descriptif de votre Pro Plus



Identification des pièces

Voici la liste des éléments présents dans l'emballage et nécessaires à l'installation de votre Pro Plus.

Fonctionnement du système Pro Plus

Lorsque la pompe et le système de filtration fonctionnent, l'eau qui a été filtrée traverse ensuite le système Pro Plus.

Le système Pro Plus est la combinaison de 2 technologies :

- **Une cartouche Pro Plus intégrant la technologie de la céramique minérale active Nature² pour un traitement de 6 mois.** Les billes de céramique contenues dans la cartouche Pro Plus comportent un revêtement cuivre et argent. L'argent attaque les bactéries et les virus, et le cuivre fait fonction d'algicide. L'argent est libéré dans le bassin à un rythme continu pendant six mois pour maintenir un niveau résiduel constant afin d'assurer la parfaite désinfection du bassin. La majeure partie du cuivre est libérée lorsque la cartouche est activée. La céramique quant à elle a une action clarifiante sur l'eau grâce à la micro-porosité de ses billes.

- **Un diffuseur de chlore qui permet de stocker une réserve de 10 galets de chlore à dissolution lente de 250 grammes donnant à votre Pro Plus une autonomie de traitement d'environ 2 mois (pour une piscine de 75 m³).** Une fois l'eau traitée dans la cartouche Pro Plus, le diffuseur de chlore distribue de manière continue la quantité de chlore dans l'eau du bassin pour assurer une désinfection complémentaire et l'oxydation des bactéries.

Grâce au système Pro Plus, il suffit de maintenir une concentration en chlore entre 0,5 et 1 ppm (0,5 – 1 mg/L) pour assurer une désinfection totale permanente de la piscine, même à température élevée ou lorsque les occupants du bassin sont nombreux.

Important : Il est nécessaire de contrôler de façon régulière l'équilibre de l'eau du bassin pour être sûr que le système fonctionne avec le maximum d'efficacité.

Caractéristiques de l'équilibre de l'eau :

pH	7 – 7,6 (idéal : 7,2 – 7,4 ; 6,8 pour les bassins polyester)
Stabilisant de chlore (acide cyanurique)	25 – 75 ppm (25 – 75 mg/L)
TAC (alcalinité totale)	8 – 15 °f (80 – 150 ppm)
TH (dureté totale)	< 40 °f (< 400 ppm)
Chlore libre	0,5 – 1 ppm (0,5 – 1 mg/L)

2

Conditions d'utilisation

Pro G Plus est réservé aux **piscines enterrées** d'un volume de 40 à 170 m³ maximum.

Cartouche CG25 : 40 à 90 m³

Cartouche CG35 : 90 à 130 m³

Cartouche CG45 : 130 à 170 m³

Pro A Plus est réservé aux **piscines hors-sol** et aux piscines avec tuyaux flexibles d'un volume de 20 à 75 m³ maximum.

Cartouche CA30 : 20 à 75 m³

Les raccords fournis dans l'emballage permettent d'installer le purificateur Pro Plus sur les tuyaux standards :

- Pour le purificateur **Pro G Plus** : raccords à coller adaptés aux tuyaux de 50 mm de diamètre.
NB : le modèle G peut s'installer sur une tuyauterie de diamètre 63 mm en utilisant des manchons réducteurs.
- Pour le purificateur **Pro A Plus** : raccords à visser adaptés aux tuyaux de 38 mm et 32 mm de diamètre (extrémités à scier dans le cas de tuyaux de 38 mm).

! Avertissement ! Le purificateur Pro Plus n'est pas compatible avec :

- Le brome et ses dérivés.
- Les désinfectants sans chlore de type PHMB (ou « biguanides ») : Baquacil®, Revacil®, Oxyline®...
- Les produits contenant du cuivre en grande quantité (algicides par exemple).
- Le produit anti-tâches ALKORPLUS.

Pro Plus peut être utilisé de façon performante et sans risque **avec toutes les structures de piscines et tous les revêtements.**

- Les liners et PVC armé,
- Le béton armé recouvert de carrelage, résine ou peinture,
- Les coques polyester,
- Les structures métalliques et résines.

Pro Plus peut être associé **à tout équipement de filtration** (filtres à sable, à cartouche ou à diatomées) et ne modifie en rien son fonctionnement.

Le système de purification Pro Plus **ajuste la quantité d'éléments minéraux diffusés dans l'eau au volume de votre bassin** grâce aux propriétés des billes de céramique présentes dans la cartouche. Votre eau sera donc traitée avec autant d'efficacité quelle que soit la capacité de votre piscine, et la durée de vie de la cartouche sera de 6 mois pour toute piscine résidentielle privée.

Le compartiment du **distributeur de chlore** peut contenir 10 galets de chlore lent stabilisé de 250g, son **autonomie est d'environ 2 mois** pour un bassin de 75 m³ (dans des conditions normales d'utilisation).

3

Préparation à l'installation de votre Pro Plus

Avant d'installer votre Pro Plus, veillez à débarrasser l'eau de tous les débris et algues, et à nettoyer votre filtre (contre-lavage).



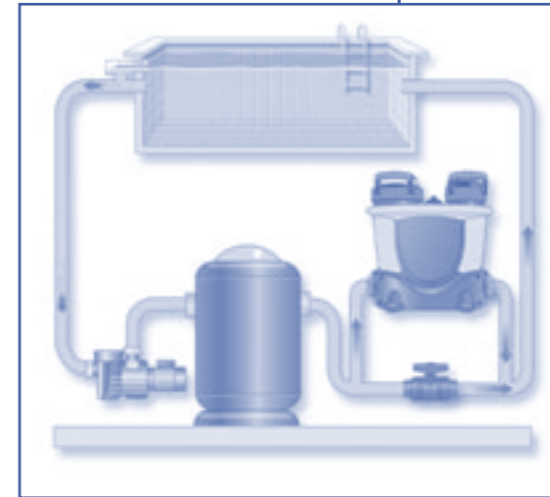
Important ! N'installez votre nouvelle cartouche qu'une fois l'eau de votre piscine propre et équilibrée. Maintenez le pH entre 7.2 et 7.6, la valeur du TH entre 10 °f et 30 °f (soit 100 à 300 ppm), et le TAC entre 8 °f et 15 °f (soit 80 à 150 ppm). Consultez votre revendeur Nature² pour de plus amples détails sur l'équilibre de l'eau.

Valeurs normales	Problèmes	Conséquences	Solutions
PH niveau normal : entre 7,2 et 7,6 (6,8 pour les bassins polyester)	Le pH est trop bas	-Dégradation du revêtement de votre piscine. -Corrosion des parties métalliques de la pompe et de la plomberie.	Ajouter du pH +
	Le pH est trop élevé	-Dégradation du revêtement de votre piscine. -Trouble de l'eau. -Détérioration des équipements de la filtration.	Ajouter du pH -
TH – niveau normal : 10 °f à 30 °f (100 à 300 ppm)	Le TH est trop bas	-Eau moins stable. -Eau corrosive.	Ajouter du TH +
	Le TH est trop élevé	Dépôt de tartre sur parois et fond du bassin et à l'intérieur des équipements.	Ajouter un séquestrant de calcaire.
TAC niveau normal : 8 °f à 15 °f (80 à 150 ppm)	Le TAC est trop bas	Aucun effet tam- pon, d'où des fluc- tuation de pH, ce qui peut entraîner la dégradation de votre revêtement ou des équipements de la filtration.	Utiliser du TAC + (correcteur d'alcalinité).
	Le TAC est trop élevé	-Formation de dé- pôts blancs sur le revêtement. -Rugosité ou ternis- sissement des parois. -L'eau se trouble ou devient blanchâtre.	Ajouter de l'acide pour baisser le taux d'alcalinité.
Stabilisant (acide cyanurique) 20 à 75 ppm	Accumula- tion au fil du temps de stabili- sant inclus dans les galets.	Action du chlore bloquée, malgré un niveau correct lu sur les trousses d'analyse.	Renouveler une partie de l'eau de la piscine par de l'eau neuve.

4

Installation

Où placer Pro Plus ?



- Sur un support horizontal dur et stable, idéalement une dalle de ciment.
- Dans tous les cas après le filtre, sur le conduit de retour à la piscine.
- Avant tout appareil distribuant des produits chimiques (distributeur de chlore, électrolyseur à sel, pompe doseuse de pH...).
- Avant ou après un éventuel dispositif de chauffage, au choix.

Comment raccorder le purificateur sur le circuit de filtration ?

Afin d'assurer une circulation correcte de l'eau dans le purificateur, il doit être monté **en ligne ou en dérivation** (ou by-pass) selon le débit de la pompe.

Installation en ligne

Pro G Plus (piscines enterrées) et Pro A Plus (piscines hors sol) : pour un débit inférieur à 18 m³ / heure.

Installation en dérivation (ou by-pass)

Pro G Plus (piscines enterrées) et Pro A Plus (piscines hors sol) : pour un débit supérieur à 18 m³ / heure. Installer une vanne de régulation de débit sur le by-pass

Pour créer la dérivation :

1. Installer un "T" sur le conduit de retour à la piscine pour permettre à une partie de l'eau de dériver vers le purificateur Pro Plus. Ce "T" est alors connecté à l'entrée du purificateur.
2. Installer une vanne de contrôle sur le conduit principal de retour à la piscine après le 1er "T" et avant le second "T".
3. Ouvrir complètement toutes les vannes (y compris la vanne de contrôle).
4. Mettre en marche la pompe pour permettre à l'eau de passer dans le nouveau conduit. La vanne de contrôle sur le conduit de retour à la piscine entre les 2 "T" contrôle le débit dans le purificateur. Régler cette vanne de contrôle de façon à lire sur le filtre une hausse de pression de 0,1 à 0,2 bar (1,5 à 3,0 psi) maximum comparé à la pression initiale avant l'installation du purificateur.
5. Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite dans le purificateur et fixer ou réparer toutes les pièces sur lesquelles vous constatez une fuite.
6. Reportez-vous à la procédure de « mise en route ».

Pour installer votre purificateur Pro G Plus



Repère schéma	Pièce
A	Capuchon du diffuseur
B	Joint torique du capuchon du diffuseur
C	Indicateur de date
D	Volant de fermeture du diffuseur
E	Corps du Pro Plus
F	Capuchon du chlorinateur
G	Joint torique du capuchon du chlorinateur
H	Volant de fermeture du chlorinateur
I	Molette de réglage
J	Purges d'hiver
K	Raccords à coller
L	Cartouches CG25 / CG35 / CG45

1. Identifier le point d'entrée signalé par "Inlet" et le point de sortie signalé par "Outlet" sur la partie basse du purificateur.

Attention ! Le corps du diffuseur Pro Plus ne peut être raccordé que d'une seule façon. L'admission et la sortie sont repérées : l'admission (« inlet ») se situe côté cartouche Pro Plus, la sortie (« outlet ») côté diffuseur de chlore.

2. Coller dans chacun des points d'entrée et de sortie l'un des 2 raccords fournis dans l'emballage, conçus pour s'adapter à la tuyauterie en diamètre 50 mm pour Pro G Plus.

3. Assembler le conduit de sortie du filtre au point d'entrée du purificateur à l'aide d'un tuyau standard et consolider avec une colle spéciale pour tuyauterie PVC (installation en by-pass si le débit est supérieur à 18 m³ / heure).

4. Assembler le point de sortie du purificateur au conduit de retour de la piscine à l'aide du même type de tuyau PVC et consolider avec une colle spéciale.

5. Laisser sécher les collages (le temps conseillé pour un séchage total).

6. Placer les capuchons bien à plat sur le sommet du purificateur.

7. Visser les deux volants de fermeture dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée **sans les forcer**.

8. Vérifier que les raccords soient bien ajustés sans introduire encore la cartouche dans le purificateur et les galets de chlore dans le diffuseur.

9. Mettre en marche la pompe de la piscine, vérifier qu'il n'y a pas de fuite, et le cas échéant procéder à leur réparation. Vérifier qu'il n'y a pas de fuite dans le purificateur et fixer ou réparer toutes les pièces sur lesquelles vous constatez une fuite.

10. Reportez-vous à la procédure de «mise en route».



Pour installer votre purificateur Pro A Plus



Repère schéma	Pièce
A	Capuchon du diffuseur
B	Joint torique du capuchon du diffuseur
C	Indicateur de date
D	Volant de fermeture du diffuseur
E	Corps du Pro Plus
F	Capuchon du chlorinateur
G	Joint torique du capuchon du chlorinateur
H	Volant de fermeture du chlorinateur
I	Molette de réglage
J	Purges d'hiver
K	Raccords à visser
L	Cartouche CA30

Matériel nécessaire avant de démarrer :

- Des obturateurs pour le conduit de retour, afin d'éviter la vidange de la piscine durant l'installation ou le remplacement de la cartouche.
- Un tuyau souple de connexion au filtre au même diamètre que les autres tuyaux de l'équipement de la piscine.

1. Enrouler la bande de Téflon autour du pas de vis des

adaptateurs de tuyaux comme suit :

- Tenir l'adaptateur dans une main, le pas de vis tourné vers soi.
- Entourer le pas de vis avec la bande Téflon en effectuant 8 à 10 tours dans le sens des aiguilles d'une montre.

2. Visser à la main les deux adaptateurs de tuyaux dans la partie inférieure du purificateur Pro Plus. Puis, à l'aide d'une clé serrer au maximum d'un demi-tour supplémentaire.

3. Si votre piscine est équipée en tuyaux souples de diamètre 38 mm (1^{1/2"}), **sectionner à l'aide d'une scie les extrémités rétrécies des adaptateurs**, conçus pour s'adapter aux tuyaux souples de diamètre 32 mm (1^{1/4"}), ceci afin que le débit de l'eau ne soit pas freiné.

4. Arrêter la pompe et isoler complètement la filtration (pour éviter la vidange de la piscine) en bouchant tous les conduits allant de la piscine à la filtration :

- Fermer toutes les vannes d'entrée de la piscine.
- Et / ou utiliser les bouchons de conduits prévus pour l'hiver afin d'obturer le skimmer et tous les tuyaux de retour.

5. Débrancher le tuyau à la sortie du filtre et le brancher à la sortie du purificateur en plaçant le tuyau sur l'adaptateur (si le débit est inférieur à 18 m³ / heure).

6. Installer une nouvelle section de tuyau entre la sortie du filtre et l'entrée du purificateur. Utiliser les colliers fournis avec les pièces détachées pour consolider les deux extrémités de cette nouvelle section de tuyau.

7. Placer les capuchons bien à plat sur le sommet du purificateur.

8. Enlever tous les bouchons de sûreté et ouvrir toutes les vannes ayant servi à isoler le filtre.

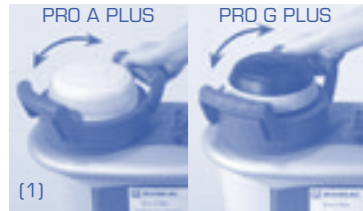
9. Mettre en marche la pompe de la piscine, vérifier qu'il n'y a pas de fuite et effectuer les réparations si besoin.

10. Reportez-vous à la procédure de «mise en route».



5

Remplacement de la Cartouche Pro Plus



Vous devez renouveler la cartouche de traitement tous les 6 mois, c'est-à-dire 6 mois après la date de mise en service de la cartouche précédente (que la piscine ait été utilisée durant toute cette période ou non).

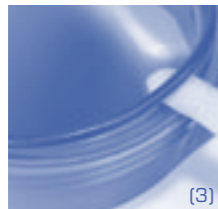
1. Arrêter la pompe de votre piscine.

2. Fermer toutes les vannes situées entre le filtre et la piscine pour éviter de vider le bassin.



3. Dévisser le volant de fermeture du purificateur en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et le retirer. (1)

4. Enlever le capuchon du purificateur en le soulevant. Il est peut être nécessaire d'exercer une légère pression latérale sur le capuchon en le basculant d'un côté puis de l'autre, pour le séparer de la base.



5. Oter la cartouche usagée. Ne contenant aucune matière dangereuse, elle peut être jetée avec les ordures ménagères. (2)

6. Vérifier que le joint torique du capuchon est bien logé dans la gorge prévue à cet effet à la base du capuchon. (3)

7. Introduire la nouvelle cartouche dans le purificateur en insérant les 2 ergots intérieurs de la base du purificateur dans les 2 orifices à la base de la cartouche. (4)

8. Positionner l'indicateur de date (situé sur le capuchon de la cartouche) sur le mois d'installation pour connaître la date à laquelle la cartouche doit être remplacée. (5)

9. Replacer le capuchon du purificateur et le visser dans le sens des aiguilles d'une montre **sans le forcer.**

10. Ouvrir toutes les vannes qui étaient fermées pour isoler le purificateur.

11. Remettre en marche la pompe de la piscine. Vérifier qu'il n'y a aucune fuite.

12. Se reporter aux instructions de « mise en route ».



6

Remplacement des galets de chlore

Principe : Votre diffuseur de chlore permet de stocker une réserve de galets de chlore à dissolution lente. L'eau de la piscine circule dans le réservoir et se charge de chlore avant de retourner dans le bassin. Il peut stocker jusqu'à 10 galets de chlore lent de 250 grammes donnant à votre Pro Plus une autonomie de traitement d'environ 2 mois (pour une piscine de 75 m³).

Instruction d'utilisation : Ce doseur de chlore a été conçu pour être installé sur le conduit de retour d'eau vers la piscine, à proximité du système de filtration.

Avant la mise en route du distributeur de produits chimiques, la piscine doit avoir un taux de chlore résiduel de 0,5 à 1 ppm.

Le besoin en produits chimiques des piscines varie en fonction de la fréquentation, du soleil et de la température. Il y a pour cela une molette de réglage du taux de chlore dans le bassin. Elle est située au sommet du corps du



purificateur, entre les 2 capuchons. Elle comporte 10 positions pour permettre d'affiner la concentration en chlore actif souhaitée. Au départ, vous devrez rechercher vous-même la position de la molette afin d'ajuster le taux de chlore nécessaire.

Vérifier périodiquement le taux de chlore actif dans la piscine.

ATTENTION à lire attentivement

Lors du chargement du réservoir, des précautions s'imposent :

1. Le doseur de chlore Pro Plus n'a été conçu que pour utiliser des galets « **Trichloro-S-Triazinetrione** » (ou **acide trichloroisocyanurique**, également nommé « Tri-Chloro » ou « ATCC ») de type dissolvant lent. Ne mélangez jamais ces galets de chlore avec d'autres types de chlore ou d'autres produits chimiques, sous risques de feu ou d'explosion.

Important ! L'usage de tout autre produit est formellement interdit.

2. Ne jamais mélanger plusieurs types de produits dans l'appareil (algicides, traitement choc, etc...) : le contact avec le chlore pourrait créer une réaction chimique dangereuse.

3. Arrêtez la pompe et fermez toutes les vannes avant d'ouvrir le distributeur de chlore.

4. Si le couvercle fuit, vérifiez l'étanchéité du joint torique du capuchon.

5. Veillez à ce que l'éventuelle vanne de retour reste ouverte (sauf lors de l'ouverture de l'appareil) afin d'éviter toute accumulation de gaz dans le système.

6. Lors du remplacement des galets de chlore dans le diffuseur, nous vous recommandons de **ne pas respirer les émanations de produits chimiques sortant de l'appareil**. Veillez à **protéger vos yeux, peau et vêtements de tout contact avec des produits chimiques**.

7. Ne jamais utiliser de produit à base de pétrole pour lubrifier les joints.

Pour mettre les galets de chlore :

1. Arrêter la pompe de votre piscine.

2. Fermer toutes les vannes situées entre le filtre et la piscine pour éviter de vider le bassin.

3. Dévisser le volant de fermeture du diffuseur en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et le retirer. (1)

Attention ! Ne pas respirer les émanations sortant de l'appareil.

4. Enlever le capuchon du diffuseur en le soulevant. Il est peut être nécessaire d'exercer une légère pression latérale sur le capuchon en le basculant d'un côté puis de l'autre, pour le séparer de la base.

5. Introduire le nombre souhaité de galets de chlore lent (type « Tri-Chloro ») dans le diffuseur.

6. Replacer le capuchon du diffuseur et le volant de fermeture et le visser dans le sens des aiguilles d'une montre **sans le forcer.**

Si nécessaire, tourner la molette pour ajuster le taux de chlore. (2)

7. Ouvrir toutes les vannes qui étaient fermées pour isoler le Pro Plus.

8. Remettre en marche la pompe de votre piscine. Vérifiez qu'il n'y a aucune fuite.

9. Se reporter aux instructions de « mise en route ».



7

Mise en route



1. Important : Pour activer la cartouche Nature² Pro Plus, **effectuer une chloration-choc après introduction de la cartouche** (suivre les quantités indiquées sur l'emballage des galets de chlore de manière à obtenir une concentration en chlore voisine des 4 mg/L ou 4 ppm).

2. Mettre en marche la pompe et le système de filtration de la piscine 24 h / 24 pendant 3 à 4 jours, ou 6 h / jour pendant 14 jours.

3. Maintenir un niveau de chlore libre entre 1 et 2 ppm pendant cette période d'activation (4 jours ou 14 jours).

4. Après cette période d'activation, laisser le niveau de chlore retomber à 0,5 ppm (traitement régulier). Maintenir ce niveau de chlore actif entre 0,5 et 1 ppm à l'aide de la molette de réglage (10 positions).

Remarque importante : Cette procédure de mise en route doit s'effectuer à l'installation de l'appareil et à chaque renouvellement de cartouche Nature² Pro Plus.

8

Hivernage

En cas d'hivernage de votre piscine, nous vous conseillons les opérations suivantes afin de préparer le Pro Plus pour l'hiver.

- 1. Retirer la cartouche Pro Plus et la jeter** (poubelle normale, aucun produit toxique).
- 2. Retirer soigneusement les galets de chlore restants.**
- 3. Retirer et conserver les deux purges d'hiver et vidanger le diffuseur.**
- 4. Rincer complètement le Pro Plus à l'eau.**
- 5. Maintenir les volants de fermeture légèrement desserrés.**

A la remise en route, pour assurer la qualité de l'eau dès les premières baignades :

- 1. Remplacer les deux purges d'hiver.**
- 2. Mettre en route votre piscine** comme à la normale.
- Après que l'eau ait été équilibrée, **insérer la nouvelle cartouche Pro Plus et les galets de chlore,** et suivre les instructions de « mise en route » de Pro Plus.



9

Solutions aux éventuels problèmes

	Problème	Vous constatez	Solution
EAU TROUBLE	Filtration déficiente	Faible débit dans le filtre.	1. Nettoyer le filtre (backwash) et éventuellement remplacer la matière filtrante (sable...). 2. Faire fonctionner la filtration 24 heures. 3. Augmenter le temps de filtration par jour.
	Développement d'algues	Eau trouble avec une coloration verdâtre.	Faire une chloration-choc et brosser les parois.
EAU MAL ÉQUILIBRÉE	Eau mal équilibrée	1. Dureté trop élevée. 2. Alcalinité trop élevée. 3. pH trop élevé. 4. Solides dissous (TDS) trop élevés.	Équilibrer l'eau de la piscine.
	Algues vertes	1. Niveau d'oxydant insuffisant ou inactif. 2. Circulation d'eau déficiente.	1. Vérifier et ajuster le pH. 2. Faire une chloration-choc. 3. Brosser les parois si nécessaire. 4. Vérifier le niveau de stabilisant (trousse d'analyse spécifique), vider une partie de l'eau si nécessaire.
ALGUES	Algues noires ou moutardes	1. Niveau d'oxydant insuffisant ou inactif. 2. Circulation d'eau déficiente.	1. Brosser les zones atteintes. 2. Faire une chloration-choc puis ajouter de l'algicide. 3. Brosser et aspirer jusqu'à disparition totale.
	Bleu/Vert Rouge/Marron Noir	Cuivre ou fer résultant de la corrosion des équipements ou de l'eau de remplissage.	1. Ajuster le pH et l'alcalinité dans les niveaux recommandés. 2. Brosser vigoureusement les zones tachées. 3. Ajouter un séquestrant de métaux et faire fonctionner la filtration. 4. Au bout de 12 heures, faire une chloration choc.
TÂCHES	Pièces métalliques ternies	1. Forte teneur en minéraux de l'eau de remplissage. 2. Eau déséquilibrée.	1. Nettoyer au chiffon avec un détergent doux. 2. Tester les teneurs en minéraux dans l'eau et utiliser un séquestrant si nécessaire. 3. Maintenir l'équilibre de l'eau.
	Dépôts calcaires sur le revêtement	pH ou alcalinité trop élevés. Taux de solides dissous (TDS) trop élevé.	Ajuster le pH ou l'alcalinité dans les niveaux recommandés. 1. Renouveler une partie de l'eau de la piscine par de l'eau neuve. 2. Utiliser un produit anti-calcaire si l'eau est trop dure.
ÉQUIPEMENTS FILTRATION	Pas de débit dans le purificateur	Filtre sale (pression au moins 0,5 bars plus élevée que la normale). Paniers pleins.	Nettoyer le filtre (backwash). Débarrasser les paniers des feuilles et de tous les débris, surtout après pluies et vent.
	Le purificateur fuit	Les joints toriques sont manquants ou mal placés.	Vérifier que les joints toriques sont bien en place dans leur gorge.
		Une plomberie défectueuse.	Repérer la source de la fuite dans la plomberie.

A/ Conditions

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de notre matériel. Celui-ci fait l'objet de contrôles qualité. Nous apportons régulièrement des améliorations ou des modifications à nos modèles qui tiennent compte des avancées technologiques. Il est bien entendu que ces perfectionnements ne peuvent être ajoutés aux modèles précédents dans le cadre de l'application de notre garantie.

Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apportés à la fabrication de nos produits, vous aviez à mettre en jeu notre garantie, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses. Les frais de transport et de main-d'œuvre demeurant à votre charge.

B/ Durée de la garantie

Le corps de votre purificateur PRO PLUS fait l'objet d'une garantie inconditionnelle : quelles que soient les causes de sa détérioration, il sera remis en état ou échangé dans les 36 mois suivant votre achat.

C/ Exclusion de la garantie

La cartouche Pro Plus étant un consommable (durée de vie de 6 mois), elle ne fait l'objet que d'une garantie contre tout vice de fabrication détecté à l'installation.

Les galets de chlore ne sont bien entendu pas garantis puisqu'il s'agit de produits chimiques consommables qui ne sont pas fabriqués par la Société Zodiac Pool Care Europe.

La Société Zodiac Pool Care Europe ne saurait être tenue pour responsable de toute dégradation du système Pro Plus causée par l'usage de produits chimiques inadaptés.

D/ Objet de la garantie

Cet appareil a été spécialement conçu pour les marchés Européens, Nord Africain et du Proche et Moyen Orient, et ne peut être vendu en dehors de cette zone. De plus cet appareil n'est pas garanti hors de l'Europe.

Pendant la période de garantie définie ci-dessus, toute pièce reconnue défectueuse sera remise en état ou échangée par le constructeur par une pièce neuve ou en état de bon fonctionnement.

Dans tous les cas, les frais de déplacement et de main-d'œuvre seront à la charge de l'utilisateur. En cas de retour en atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'utilisateur, les frais de main-d'œuvre restent à la charge du constructeur. L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités. En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer en vertu de l'article 4 du décret n° 78-464 du 24 mars 1978. La garantie légale de l'article 1641 du code civil s'applique.

E/ Avaries de transport

Les appareils voyagent toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci, avant de prendre livraison de l'appareil, de vérifier qu'il est en parfait état et le cas échéant d'émettre des réserves sur le bordereau de transport du transporteur. La responsabilité de la Société Zodiac Pool Care Europe ne saurait être engagée à ce sujet.

F/ Lois et litiges

La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes les directives européennes ou traités internationaux, en vigueur au moment de la réclamation, applicables en France. En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence aux seuls tribunaux français.